

# Une première en France, et presque dans le monde : Jean BOYER lance un "new fill smoky malt spirit", comme le whisky d'autrefois.



"New fill malt spirit" désigne le distillat de bière d'orge malté, sortant des alambics des distilleries écossaises.

Il ne connaît pas l'apport du bois de la futaille, et ne vieillit pas en cuve : il est mis en bouteilles immédiatement.

Quand en plus il est "smoky", cela veut dire qu'il est fumé.

N'ayant pas trois ans de fûts, on ne peut légalement pas l'appeler whisky. Il suffirait en effet qu'il passe trois ans en fûts pour qu'il soit appelé "Single Malt Scotch Whisky".

Pendant ces trois ans de fûts le whisky s'adoucit. Notre "smoky malt" n'y a pas droit, et présente une certaine fougue de jeunesse.

Il exhale en effet des arômes d'une grande richesse.

S'agissant d'une belle distillerie, on y trouve de belles notes d'eau-de-vie de prune et de poire, de levure de bière, de fumé très précis, dans un contexte sucré gourmand qui le rend flatteur.

**Il se boit surtout à l'apéritif à cause de la fraîcheur de ses arômes.  
On le boit alors sur glace,  
coupé éventuellement d'un peu d'eau comme le whisky de malt.  
Il fait merveille sur la charcuterie fumée, le chocolat.**

Son prix est très accessible, dans une bouteille élégante et avantageuse.

Jamais à notre connaissance on n'avait diffusé un "new fill spirit". Mais les progrès de la distillation et la qualité de la distillerie que nous avons sélectionnée pour ce produit sont les deux facteurs qui font que cette eau-de-vie, au lieu d'être dure et austère comme peuvent l'être les eaux-de-vies jeunes, est déjà riche de saveurs fraîches et gourmandes.

On peut comprendre le goût des anciens pour ces "new fill spirits".

Livré en étui. 40%vol. 50 cl.